

ANNONCES LÉGALES

Internet www.haute-savoie.gouv.fr ou sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1048>

Le public pourra adresser ses observations et remarques :

- sur le registre d'enquête (support papier) déposé en Sous-Préfecture de Bonneville et dans chacune des 5 communautés de communes ci-dessus (CC Pays Rochois - CC Faucigny Glières - CC Vallée de Chamonix - CC Pays du Mont-Blanc - CC Cluses Arve et Montagnes)
- par lettre (envoi postal) à l'adresse suivante : Monsieur Le Président de la Commission d'enquête du Plan de Protection de la Vallée de l'Arve, Sous-Préfecture de Bonneville 122, Rue du Pont - BP 138 - 74136 BONNEVILLE CEDEX
- sur le registre dématérialisé de l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1048>
- ou par courrier électronique via l'adresse mail dédiée : enquete-publique-1048@registre-dematerialise.fr

Les observations et remarques du public transmises par voie postale seront jointes au registre d'enquête de la Sous-Préfecture de Bonneville, siège de l'enquête.

Les observations et remarques du public reçues par courrier électronique, seront consultables sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1048> et à partir du site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie www.haute-savoie.gouv.fr

Les observations et remarques du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

La commission d'enquête désignée le 21 septembre 2018 par le Président du Tribunal Administratif de GRENOBLE est composée de :

Président : Monsieur Jacky DECOOL

Membres Titulaires : Madame Claire RATOUIS - Madame Evelyne BAPTENDIER

Les membres de la commission se tiendront à la disposition du public aux lieux, dates et heures ci-dessous :

LIEUX	DATES	HEURES
Communauté de communes du PAYS ROCHOIS, Maison de Pays, 1, pl. Andrevetan, 74800 La Roche-sur-Foron	Lundi 10 décembre 2018 Mercredi 19 décembre 2018 Mercredi 26 décembre 2018 Samedi 12 janvier 2019	de 9 H à 12 H de 16 H à 20 H de 14 H à 18 H de 9 H à 12 H
Lieu des permanences de l'enquête : Salle des permanences 1 ^{er} étage		
Communauté de communes de FAUCIGNY-GLIERES, 6, place de l'Hôtel de Ville, 74130 Bonneville	Jeudi 13 décembre 2018 Vendredi 21 décembre 2018 Jeudi 27 décembre 2018 Samedi 05 janvier 2019	de 16 H à 20 H de 9 H à 12 H de 9 H à 12 H de 9 H à 12 H
Lieu des permanences de l'enquête : Salle d'Andey, 2, place de l'hôtel de ville (bâtiment de la mairie) et Salle du Môle, 2, place de l'hôtel de ville (bâtiment de la mairie) pour la permanence du vendredi 21 décembre 2018		
Communauté de communes de la VALLEE DE CHAMONIX MONT-BLANC, 101, Place du Triangle de l'Amitié, BP 91, 74400 Chamonix Mont-Blanc	Mardi 11 décembre 2018 Jeudi 20 décembre 2018 Vendredi 28 décembre 2018 Mercredi 09 janvier 2019 Samedi 12 janvier 2019	de 14 H à 18 H de 16 H à 20 H de 9 H à 12 H de 14 H à 17 H de 9 H à 12 H
Lieu des permanences de l'enquête : salle rez de chaussée hôtel de ville		
Communauté de communes PAYS DU MONT-BLANC, PAE du Mont-Blanc, 648, Chemin des Prés-Caton, 74190 Passy	Samedi 15 décembre 2018 Mardi 18 décembre 2018 Mercredi 26 décembre 2018 Jeudi 03 janvier 2019	de 9 H à 12 H de 16 H à 20 H de 9 H à 12 H de 13 H 30 à 17 H 30
Lieu des permanences de l'enquête : Salle de réunion	Vendredi 11 janvier 2019	de 9 H à 12 H
Communauté de communes CLUSES ARVE ET MONTAGNE, Immeuble Le Cristal, 3, Rue du Pré-Bénévis, 74300 Cluses	Mercredi 12 décembre 2018 Lundi 17 décembre 2018 Jeudi 27 décembre 2018	de 16 H à 20 H de 9 H à 12 H de 13 H 30 à 17 H 30
Lieu des permanences de l'enquête : Salle de réunion 3 ^{ème} étage (accès immeuble par bouton poussoir sur digicode)	Samedi 05 janvier 2019 Jeudi 10 janvier 2019	de 9 H à 12 H de 9 H à 12 H

107681600

COMMUNE DU GRAND-BORNAND

Enquête publique unique relative au projet de plan local d'urbanisme des zonages d'assainissement collectif et non collectif et le projet de règlement local de publicité

Par arrêté n° 2018/323 en date du 28 novembre 2018, Monsieur le Maire de la commune du GRAND-BORNAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de plan local d'urbanisme, les zonages d'assainissement collectif et non collectif, et le projet de règlement local de publicité.

Le projet de plan local d'urbanisme fait l'objet, dans son contenu, d'une évaluation environnementale entrant également dans le cadre de l'enquête publique. L'avis de la mission régionale de l'Autorité environnementale sera joint au dossier d'enquête.

Monsieur Léon DEPREZ, directeur gestion financière à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal



COMMUNE DE LOVAGNY

Révision n° 1 du PLU
Ouverture d'enquête publique

Par arrêté municipal n° 2018-101 du 5 décembre 2018, Monsieur le Maire de la commune de LOVAGNY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de révision n° 1 du P.L.U. et le zonage d'assainissement "volet eaux pluviales".

Monsieur Guy FAVRE, receveur-percepteur à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera au siège de la mairie de LOVAGNY (50, route de Poisy - 74330 LOVAGNY) pour une durée de 34 jours, du vendredi 28 décembre 2018 au mercredi 30 janvier 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir: les matins (du lundi au samedi) de 9 h 15 à 11 h 45 et les après-midis (lundis, mercredis et vendredis) de 14 h 30 à 18 h 00.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra en mairie de LOVAGNY les:

- vendredi 04 janvier 2019 de 09 h à 12 h 00 ;
- samedi 12 janvier 2019 de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- vendredi 18 janvier 2019 de 16 h à 19 h 00 ;
- mercredi 30 janvier 2019 de 15 h 00 à 18 h 00.

Un accès gratuit aux deux dossiers de l'enquête publique est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique à la mairie de LOVAGNY, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, indiqués ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet de PLU et le zonage d'assainissement "volet eaux pluviales" pourront être consignées sur les deux registres d'enquête déposés en mairie de LOVAGNY. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, par voie postale à l'adresse de la Mairie de LOVAGNY ou par courrier électronique aux adresses suivantes : plulovagny.enquetepublique@orange.fr (pour le PLU) et pluvialeslovagny.enquetepublique@orange.fr (pour le dossier des eaux pluviales).

L'avis n° 2017-ARA-DUPP-00540, en date du 8 décembre 2017, de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, indiquant que la procédure de révision du PLU de la commune de Lovagny n'est pas soumise à évaluation environnementale, peut être consulté au siège de la Mairie de LOVAGNY et sur son site internet : www.lovagny.fr

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions, transmis à Monsieur le Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie de LOVAGNY, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le maire, Henri CARELLI

123587000

Avis administratifs



LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAOIE COMMUNIQUE

En application des articles L 110-1, L 411-1 à L 411-3, L 415-1 à L 415-5 du code de l'environnement, la préservation du biotope de l'Aulnaie glutineuse nommée marais de Blézy sur la commune de Saint-Cergues, pour les parcelles listées et conformément aux plans, est prescrite par arrêté préfectoral n° DDT-2018-1959 du 5 décembre 2018.

Le texte intégral des prescriptions imposées, le relevé cadastral ainsi que la délimitation du secteur concerné peuvent être consultés à la mairie de Saint-Cergues, à la préfecture de la Haute-Savoie à la direction départementale des territoires.

Pour le préfet,

Le chef du service eau environnement, Damien ASSADET

123712900

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte a.s.s.p du 04/12/2018 a été constituée la société :

LIV France Invest 5 villeurbanne

SNC au capital de 10 000 euros divisé en 100 parts.
Sise Bâtiment Europa n°3 - Archamps Technopole 74, rue Louis Rustin - 74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex
Objet : L'achat en vue de la vente de tous biens et droits immobiliers
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Thonon-Les-Bains
Associés : la société LYON IMMEUBLES VENDÔME, SARL au capital de 130 000 euros, sise Bâtiment Europa n°3 - Archamps Technopole

SIVU EXCENEVEX - YVOIRE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Christian TREMOULET - Président
3, place de la Mairie - 74140 YVOIRE
Tél : 04 50 72 80 36 - Fax : 04 50 72 91 61
mél : sivu-exc.yvoire@wanadoo.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique un marché public

Objet : Accord-cadre à bons de commande pour confection et livraison de repas en liaison chaude destinés au restaurant scolaire syndical

Référence acheteur : SIVU2018-01

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK28

Description : L'accord-cadre à bons de commande prendra effet au 1er février 2019 pour une année civile et pourra être reconduit une fois.

Classification CPV :

Principale : 55500000 - Services de cantine et service traiteur

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Quantité/étendue :

Nombre repas par moyenne estimée à 130.

Valeur estimée hors TVA : entre 40 000,00 euros et 104 000,00 euros

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

40% Prix

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : NON

Remise des offres : 08/01/19 à 18 h 00 au plus tard

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

2, place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 - greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication le : 07/12/18

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

123647400



GRAND ANNECY

Avis d'appel public à la concurrence

M. Monsieur le Président
46, avenue des Iles - BP 90270 - 74007 ANNECY Cedex
mél : marches-publics@grandanancy.fr
web : <http://www.grandanancy.fr/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

L'avis implique un marché public

Objet : Travaux de réhabilitation et création de chambres à la résidence Villa romaine (74 Anancy) - Reliance du lot 01

Référence acheteur : 2018/33 relance 2

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRK28

Lieu d'exécution : 36, avenue des Romains - 74000 ANNECY

Classification CPV : Principale : 45223220 - Travaux de gros oeuvre

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont acceptées

Lot N° 1 - Gros-oeuvre, déconstruction, désamiantage - CPV 45262660

Conditions relatives au contrat

Cautionnement : Retenue de garantie de 5 % qui peut être remplacée par une garantie à la première demande.

Financement : Ressources propres de la collectivité et/ou subventions.

Forme juridique : La forme du groupement imposée après l'attribution du marché est le groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- en qualité de membres de plusieurs groupements

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie ou de ses jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Autres renseignements demandés :

- DC2 (références similaires récentes de même nature, moyens matériels

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse



COMMUNE D'ÉTREMBIÈRES

Avis d'appel public à la concurrence

M. Alain BOSSON
Mairie - 59, Place Marc Lecourrier - 74100 ÉTREMBIÈRES
Tél : 04 50 92 04 01 - Fax : 04 50 87 29 88
mél : olivier.besson@etrembieres.fr

L'avis implique un marché public

Objet : AMENAGEMENT D'UN LOCAL POUR UNE MICRO-CRECHE

Référence acheteur : 2018-05

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Lot N° 1 - MACONNERIE

Lot N° 2 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Lot N° 3 - MENUISERIE EXTERIEURE

Lot N° 4 - GENIE CLIMATIQUE (CVC)

Lot N° 5 - PLATRIERIE - ISOLATION - CLOISONS

Lot N° 6 - ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60% Valeur technique de l'offre

- 40% Prix

Renseignements administratifs :

Monsieur le Maire - Mairie - 74100 ÉTREMBIÈRES

Tél : 04 50 92 04 01 - Fax : 04 50 87 29 88

mél : olivier.besson@etrembieres.fr

Remise des offres : 14/01/19 à 17h30 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 07/12/18

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

123648200

Avis d'appel à la concurrence

SCCV LE VERONESE

1407, route des Bois de Ville - 74200 ARMOY

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Maitre d'Ouvrage qui passe le marché : SCCV LE VERONESE - 1407, route des Bois de Ville - 74200 ARMOY.

Objet du marché : Résidence "LE VERONESE" Construction de 11 logements 47, avenue Anna de Noailles - 74500 EVIAN LES BAINS.

Nature des travaux :

Lot n° 01 - Terrassement / VRD

Lot n° 02 - Démolition / Gros Œuvre

Lot n° 03 - Charpente / Couverture

Lot n° 04 - Cuivrie

Lot n° 05 - Etanchéité

Lot n° 06 - Menuiseries extérieures bois-aluminium

Lot n° 07 - Menuiseries intérieures bois

Lot n° 08 - Cloisons / Doublages / Faux-plafonds

Lot n° 09 - Plomberie / Sanitaire

Lot n° 10 - Chauffage gaz

Lot n° 11 - V.M.C

Lot n° 12 - Electricité / Courants Forts

Lot n° 13 - Courants faibles

Lot n° 14 - Chape / Carrelage / Faïence

Lot n° 15 - Sois textile / Parquet

Lot n° 16 - Menuiseries aluminium / Serrurerie

Lot n° 17 - Portes de garages

Lot n° 18 - Isolation extérieure / Peinture

Lot n° 19 - Peinture intérieure

Lot n° 20 - Ascenseur

Lot n° 21 - Enrobés / Bordures

Lot n° 22 - Espaces verts

4. Démarrage et durée du chantier :

Démarrage : MARS 2019

Durée : 13 mois

5. Obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer chez :

BUROPLAN - 2, avenue de la Gare 74200 THONON LES BAINS.

Tél. 04.50.26.43.36 - Fax : 04.50.26.37.83

6. Renseignements techniques :

ARCHITECTE : Atelier BUISSON - Tél. 04.50.39.70.33

Maitrise d'Œuvre : Cabinet NCD - Tél. 04.50.26.08.02

BET STRUCTURES : ESBA - Tél. 04.50.26.37.30

BET FLUIDES : Bureau FRADET - Tél. 04.50.37.20.97

7. Date limite de remise des offres :

Le MARDI 8 JANVIER 2019 à 12h00.